

Envoyé en préfecture le 22/07/2020
Reçu en préfecture le 22/07/2020
Affiché le
ID : 026-212600431-20200717-DELIB25_2020-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 17 juillet 2020 à 19 heures 00

Date de convocation :

13 juillet 2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n°25.2020

Vote du budget primitif 2020

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian.

Excusés : NOUVEL Alain (adonné pouvoir à Christian THIRIOT), LUCIANO Luc.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	567 216.61 €	567 216.61 €
Section d'investissement	480 537.16 €	480 537.16 €
TOTAL	1 047 753.77 €	1 047 753.77 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2020 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	567 216.61 €	567 216.61 €
Section d'investissement	480 537.16 €	480 537.16 €
TOTAL	1 047 753.77 €	1 047 753.77 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le



ID : 026-212600431-20200717-DELIB25_2020-BF

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 17 juillet 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

